

1895-1945
Marcelle Henry
par Guy Krivopissko

Marcelle Henry, une fonctionnaire exemplaire

La récente découverte du dossier administratif de Marcelle Henry¹ permet de retracer une carrière exemplaire de vingt-cinq années au ministère du Travail, où elle gravit tous les échelons jusqu'à des postes de responsabilité élevée.

Après des études secondaires au lycée de jeunes filles de Limoges, poursuivies au cours secondaire du 15^e arrondissement à Paris (1908-1912), elle intègre le lycée Victor-Duruy, deux ans après la mort de son père. Bachelière, puis licenciée en histoire-géographie, possédant par ailleurs un bon niveau en anglais, elle enseigne pendant trois ans, de 1915 à 1919, d'abord au collège de garçons de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), puis au collège de Langres (Haute-Marne).

En septembre 1919, Marcelle Henry, suivant la tradition paternelle, entre au ministère du Travail, où elle est d'abord auxiliaire temporaire et ensuite secrétaire auxiliaire. Elle passe brillamment le concours de rédacteur en 1920 et est titularisée en 1922. Après le décès de sa mère en 1925, elle se retrouve chef de famille et doit prendre entièrement à sa charge son frère aîné, Georges, qui, atteint depuis son jeune âge d'une maladie incurable, est inapte au travail.

Promue sous-chef de bureau en 1931, elle dirige à partir de 1937, au ministère, place Fontenoy, le bureau de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs de la Direction du travail. À partir de 1942, elle est en outre placée à la tête du service central et du secrétariat de la Direction du travail. Elle est systématiquement très bien notée et fait en outre l'objet d'appréciations élogieuses de la part de ses chefs ; considérée comme un élément précieux possédant une culture étendue, elle est jugée à la fois modeste, active, d'un caractère égal et tranquille, mais non dépourvu d'autorité, et faisant preuve de qualités d'organisation et d'initiative.

Dans une fonction publique où les femmes « exerçant des fonctions de chef de bureau se comptaient sur les doigts de la main² », puis en dépit de la législation de Vichy visant à éloigner les femmes des activités professionnelles³, la carrière de Marcelle Henry semble en tous points remarquable ; c'est ainsi qu'elle est proposée en 1943 pour une inscription au tableau de sous-directeur ou de directeur adjoint. Son arrestation, en juillet 1944, empêche cette promotion.

Ce n'est qu'à titre posthume que, par arrêté du 10 janvier 1946, Marcelle Henry est nommée sous-directeur honoraire au ministère du Travail et de la Sécurité sociale, un geste qui récompense à la fois des titres résistants éminents et une carrière d'exception.

Vladimir Trouplin





Nous ne savons pas grand-chose des activités clandestines du plus grand nombre de résistantes et de résistants sous l'Occupation. C'est encore plus vrai si, morts au combat, ils n'ont pu témoigner à la Libération et depuis (ce qui le cas de Marcelle Henry) et si, célibataires et sans famille ou presque, des proches n'ont pu témoigner pour eux (ce qui est, là aussi, son cas).

Les quelques bribes connues de son histoire familiale, professionnelle et de son action résistante, nous les devons au travail accompli par la chancellerie de l'Ordre de la Libération : collecte d'archives et recueil de témoignages, dont ceux d'un de ses cousins et du fils d'un résistant dont le père doit son passage en Angleterre à Marcelle Henry et au révérend père Riquet.

Marcelle Henry est née le 7 septembre 1895 à Angers (Maine-et-Loire).

Son père est ardennais, marié à une Corrézienne rencontrée à Treignac, alors qu'il est conducteur de travaux aux Ponts-et-Chaussées. De leur union naissent en 1890 un fils, Georges, et en 1895 une fille, Marcelle. La famille s'installe à Angers, où le père devient inspecteur départemental du travail dans l'industrie. Peu après, toute trace d'elle se perd.

Par témoignage familial, on sait que le père meurt alors que Marcelle est adolescente. On sait aussi que Marcelle fait de brillantes études. À 20 ans, licenciée en histoire-géographie, elle enseigne au lycée de Langres. Peu après la fin de la Première Guerre mondiale, Marcelle Henry s'installe à Paris et entre au ministère du Travail, où elle devient rapidement chef du 3^e bureau, chargé de l'hygiène et de la sécurité. Enfin, son journal intime révèle

une catholique croyante et très pieuse.

Selon les renseignements recueillis par l'Ordre de la libération, c'est à Paris, en juin 1940, qu'elle assiste à l'arrivée de l'occupant nazi.

Au choc de la défaite et de l'occupation, elle répond, assurée, que les Allemands ne peuvent pas gagner la guerre. Dans le même mouvement, peu après, elle manifeste une opposition absolue à la collaboration prônée par l'État français. Sur ces bases, elle fait naître et développe une atmosphère de résistance dans les services du ministère. C'est par un travail de propagande ou plutôt de contre-propagande que Marcelle Henry fait son entrée en résistance, comme pour la plupart des résistants. Dans ce dessein, elle entre très vite en liaison avec les premières organisations ou plutôt les premiers groupes résistants clandestins. Chez elle sont cachés des tracts, et elle organise les filières de distribution des imprimés clandestins, en premier lieu en direction des ouvriers des usines parisiennes.

Nous n'en savons pas plus sur cette première phase de résistance de Marcelle Henry. Arrivé à ce stade de mon exposé, je ne peux poser une série de questions concernant les liens entre l'éducation et la formation



*J. Trévintin
Limeux*



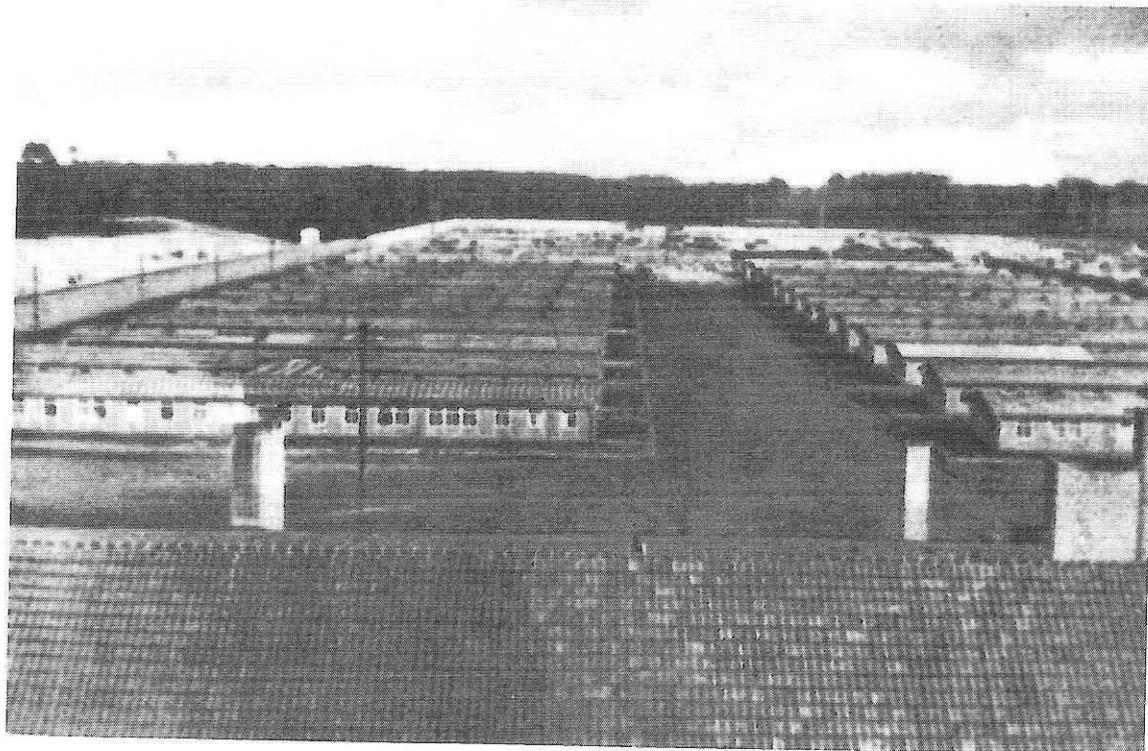
De haut en bas :

- Marcelle Henry (coll. musée de l'Ordre de la Libération).
- Marcelle Henry petite fille (coll. famille Boyer).
- Maison de Marcelle Henry à Arthis-Mons, où elle héberge des parachutés (coll. famille Boyer).



Les Problèmes du chômage,
ouvrage de Marcelle Henry
paru en 1942
(coll. famille Boyer).

Vue du camp de Ravensbrück
(coll. FNDIRP).



reçue par Marcelle Henry et les motivations de son entrée précoce en résistance :

1^{re} question. Quelle part joue le sentiment patriotique avivé par son histoire familiale : le rôle du souvenir de la guerre de 1870 transmis par un père ardennais ; celui de la Première Guerre mondiale, proche, lors de laquelle, vraisemblablement, elle perd son père et son frère ?

2^e question. Quelle part occupe le sentiment antinazi, instruit assurément bien avant la guerre par les mises en garde nombreuses et vigoureuses de théologiens et d'ecclésiastiques, particulièrement de pères jésuites tels le R. P. Riquet ? Est-ce une coïncidence si le révérend père prêche notamment à Saint-Séverin et si Marcelle Henry habite à proximité, au 131, boulevard Saint-Michel ?

3^e question. Quelle part accorder au modèle paternel (il était inspecteur du travail) dans l'intérêt que Marcelle Henry porte à la condition ouvrière dans son renoncement à l'enseignement pour le ministère du Travail et sa section hygiène et sécurité ? Question qui en découle : ce choix fait et une fois à son poste de responsabilité, quelle place prend chez elle le refus de la politique de réaction sociale de Vichy et de l'occupant envers le monde du travail ?

4^e question. Enfin, quelle part occupe sa culture de fonctionnaire républicain dans son choix éthique et civique de rester à son poste, de faire face, de refuser la collaboration et les compromissions ?

Partant de cet ensemble de questions, je propose quelques hypothèses concernant les cadres et les formes dans lesquels ont pu se développer les premières activités résistantes de Marcelle Henry.



Ces cadres et ces formes se trouvent, me semble-t-il, à la croisée, d'une part, de son métier – des contacts professionnels et syndicaux qu'ils impliquent –, voire d'un engagement syndical personnel plausible et, d'autre part, de ses convictions spirituelles, voire de ses engagements comme laïque au sein de l'Église et de la fréquentation de certains ecclésiastiques.

1^{re} hypothèse. Il n'est pas incongru de penser que son secteur d'activité et de responsabilité au ministère du Travail lui ait fait connaître et fréquenter à Paris Jeanne Sivadon, directrice de l'École des surintendantes d'usines de la rue Princesse. Dans cette école sont formées notamment les assistantes sociales d'usines, telle Bertie Albrecht – coïncidence ? Jeanne Sivadon et son groupe d'amis forment la base, en région parisienne, d'une antenne du Mouvement de Libération nationale, créé par Henri Frenay en zone sud, et dirigé en zone nord par Robert Guédon. Le réseau Guédon développe en priorité sa propagande auprès des assistantes sociales et des ouvriers mais aussi auprès de médecins, de fonctionnaires, etc., et il recrute des personnalités de la communauté protestante (Jeanne Sivadon et ses amis en sont un exemple) et des prêtres catholiques (l'abbé Vallée et le R. P.

Riquet) – nouvelle coïncidence ?

Si nous retenons cette hypothèse, Marcelle Henry participe dès le début à la diffusion des journaux clandestins de ces groupes, *Les Petites Ailes*, *Vérités* puis *Combat*.

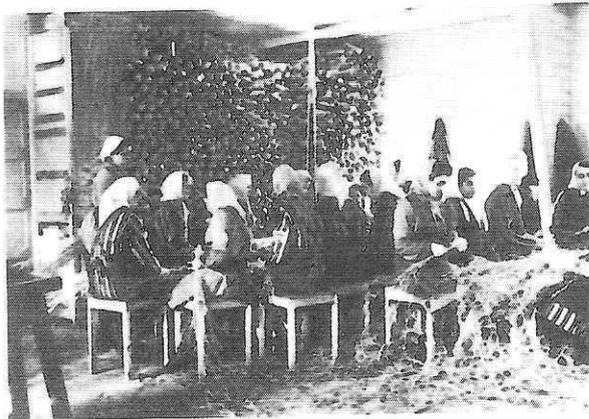
2^e hypothèse. Il n'est pas non plus impensable que Marcelle Henry ait fréquenté au ministère du Travail des militants syndicaux chrétiens et cégétistes résistants, qu'elle ait eu connaissance du Manifeste du syndicalisme de novembre 1940 et d'autres prises de position résistantes, adoptées en commun par les principaux dirigeants de la CFTC et par Christian Pineau et d'autres responsables de

la CGT clandestine tendance Jouhaux. En effet, le syndicalisme chrétien a de fortes assises dans les ministères et les administrations centrales. Il fournit de nombreux cadres à la Résistance, notamment à Paris : par exemple, Alain Poher, militant CFTC du syndicat des finances, préside à la Libération le Comité de libération du ministère des Finances.

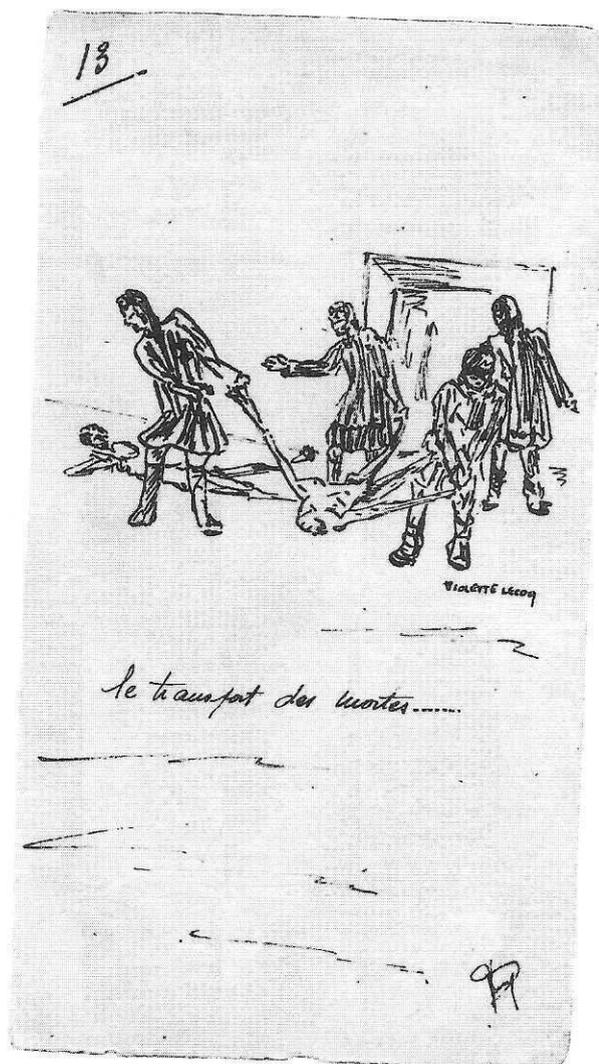
Par ailleurs, il faut aussi remarquer que c'est par l'intermédiaire d'Alexandre Parodi⁴ que Robert Guédon entre en contact avec Christian Pineau et ses réseaux syndicalistes – nouvelle coïncidence ? Et ajouter que c'est à l'initiative d'Alexandre Parodi que Marcelle Henry est honorée à titre posthume à la Libération – encore une coïncidence ?

Si nous retenons cette seconde hypothèse, outre la diffusion des *Petites Ailes*, de *Vérités* puis de *Combat*, Marcelle Henry participe à la diffusion de matériel de propagande syndicale dénonçant la régression sociale, le débauchage de la main-d'œuvre pour l'Allemagne et la Charte du travail de Vichy⁵.

3^e hypothèse. Il n'est pas impossible que Marcelle Henry ait connu, par le biais de la Conférence Laennec, des résistants chrétiens, en premier lieu le R. P. Riquet. Un témoignage adressé à l'Ordre de la Libération atteste qu'en 1943, elle est aux côtés de ce dernier au bistrot *La Chope de Lutèce*, rue des Écoles, dans le cadre de ses activités au sein d'un réseau de passage pour l'Angleterre.



Femmes au camp
de Butensbrück
(coll. ENDIRP).



« Le transport des mortes ». Dessin à l'encre de Violette Rougier-Lecoq réalisé au camp de Ravensbrück (coll. musée de l'Ordre de la Libération).

Si nous retenons cette troisième hypothèse, Marcelle Henry est l'un des maillons d'une chaîne de diffusion de périodiques autorisés à tonalité résistante, tel *Messages* (les écrits du R. P. Riquet dans cette revue jouent un rôle important dans l'entrée en résistance de nombreux jeunes de la JOC et de la JEC), ou clandestins, tels les *Cahiers du Témoignage chrétien* (dont l'édition et la diffusion clandestines à Paris doivent beaucoup au R. P. Riquet et à Berty Albrecht). La première période d'action de Marcelle Henry se fait-elle dans le champ d'une résistance spirituelle : un ensemble de refus et de résistances qu'elle élargit au sein du mouvement de Robert Guédon ? Ou les deux à la fois, l'une épaulant l'autre, comme pour le R. P. Riquet ?

Nous savons, grâce aux quelques renseignements contenus dans le dossier de Marcelle Henry conservés à l'Ordre, qu'alors que la Résistance se développe et se structure, elle s'engage plus avant dans l'action résistante, entraînant des collègues de travail dans la lutte contre l'occupant, qu'usant de ses responsabilités, elle couvre les agissements d'autres subordonnés, et enfin qu'elle planque des résistants recherchés.

Il me semble évident dès lors que l'action de Marcelle Henry ne peut s'effectuer que dans le cadre d'un réseau bien organisé : au regard des pistes que nous avons explorées précédemment,

elle agit avec le R. P. Riquet au sein du réseau de Robert Guédon et, une fois celui-ci démantelé, au sein du réseau « Comète ». Aguerrie par ces expériences, Marcelle Henry devient logiquement, en septembre 1943, agent de liaison du réseau d'évasion de la France combattante VIC. Elle héberge des évadés, des officiers français et alliés lors de leur passage à Paris, y compris en enfreignant certaines règles de sécurité ; elle prend aussi sans relâche de nouveaux contacts avec des logeurs. Ses chefs témoignent de son abnégation et de son désintéressement dans ce travail clandestin lourd de risques⁶.

Le 4 juillet 1944, comme de nombreux autres agents de réseaux, Marcelle Henry tombe dans un des derniers grands coups de filet conduits en région parisienne conjointement par la Gestapo et par la Milice.

Interrogée, torturée, condamnée à mort, Marcelle Henry est finalement déportée en Allemagne. Elle est l'une des 546 femmes du dernier convoi parti de Paris (Pantin), le 15 août 1944 : un convoi de 2 200 résistants⁷ et aviateurs alliés qui, par un acharnement particulier du général von Choltitz et malgré les engagements donnés au consul de Suède Nordling,



finit à Buchenwald, Dora et Dachau pour les hommes, à Ravensbrück pour les femmes.

Le *Livre-Mémorial des déportés de France*, édité en 2004 par la Fondation pour la mémoire de la Déportation, nous apprend qu'entrée à Ravensbrück avec le numéro matricule 57547, Marcelle Henry est envoyée à 50 km au nord est de Leipzig, à Torgau, un kommando du camp de Buchenwald, où les détenus travaillent pour une usine de fabrication de munitions et d'explosifs. Des camarades de déportation ont témoigné de l'esprit de résistance qui continuait de l'animer et qu'elle insufflait autour d'elle. Le kommando est évacué en janvier 1945 sur Ravensbrück. Marcelle Henry est libérée le 9 avril 1945 par la Croix-Rouge à la frontière franco-suisse. Elle est rapatriée sur Paris où, très affaiblie par les sévices et les privations, elle meurt à l'hôpital Claude-Bernard le 24 avril 1945. Le dossier de l'ordre nous apprend qu'elle est inhumée au cimetière parisien de Bagneux.



MARCELLE HENRY

SOUS-DIRECTEUR HONORAIRE
AU MINISTÈRE DU TRAVAIL
OFFICIER DES FORCES FRANÇAISES COMBATTANTES
CROIX DE LA LIBÉRATION
ARRÊTÉE PAR LA GESTAPO ET DÉPORTÉE EN ALLEMAGNE
RAPATRIÉE DE RAVENSBRUCK LE 14 AVRIL 1945
MORTE POUR LA FRANCE
LE 24 AVRIL 1945 DES SUITES
DES MAUVAIS TRAITEMENTS SUBIS EN ALLEMAGNE
A L'ÂGE DE 49 ANS

In memoriam
(coll. musée de l'Ordre
de la Libération).

La vie discrète de Marcelle Henry, courageuse et bien remplie au service des autres, symbolise le rôle et la place des femmes dans la Résistance française, que ne manquait jamais de souligner avec force Henri Noguères :

Il en fut des femmes dans la Résistance comme il en est quotidiennement des femmes dans la vie. Elles y ont fait toutes ces choses qu'elles seules pouvaient faire – ou qu'elles pouvaient faire en tout cas, indiscutablement mieux que les hommes. Et elles y ont fait aussi, et tout aussi bien que les hommes, tout ce que les hommes faisaient.

Rappelant les combats émancipateurs des femmes, il n'est pas inutile non plus de citer cet hommage de René Cerf-Ferrière, un des dirigeants de

- D E C R E T -

Portant attribution de la Croix de la Libération.

Le Gouvernement Provisoire de la République Française,

Sur la proposition du Ministre de la Guerre,

Vu l'ordonnance N° 7 du 16 Novembre 1940, créant l'Ordre de la Libération,

Vu l'ordonnance du 7 Janvier 1944, relative à l'attribution de la croix de la Libération,

Vu l'avis du Conseil de l'Ordre du 27 Avril 1945,

D E C R E T E :

ARTICLE Ier : La Croix de la Libération est décernée, à titre posthume, à :

Mademoiselle HENRY Marie-Louise, Marguerite, Marcelle.

Chef de bureau au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale,
S/Lieutenant des FFL.

ARTICLE II : Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au JO de la RF

Fait à Paris, le 27 Avril 1945

Par le Gouvernement Provisoire
de la RF

C. de Gaulle

Le Ministre de la Guerre

A. DIEBHEIM

Pour Ampliation
Paris, le 28 Avril 1945



Le MINISTRE DU TRAVAIL et de la SÉCURITÉ SOCIALE

vous prie d'assister au Service de

Mademoiselle Marcelle HENRY

CHIEF DE BUREAU AU MINISTÈRE DU TRAVAIL
SOUS-LIEUTENANT DES FORCES FRANÇAISES COMBATTANTES
CROIX DE LA LIBÉRATION

rapatriée du Camp de Ravensbrück, morte pour la France, le
24 Avril 1945,

qui sera célébré le Samedi 28 courant, à 10 heures précises, en
l'Eglise Saint-Jacques du Haut-Pas (252, rue Saint-Jacques).

Bateau B. de Brevand

Part de décès
de Marcelle Henry
par le Ministère du Travail.
L'avis comporte une faute
orthographe à
« Ravensbrück »
(la famille Boyer).

« Combat », membre de l'Assemblée consultative d'Alger : « Combien de jeunes bachelières, voire de doctes licenciées, savent que leurs droits de futures citoyennes ne datent pas de 1789 ou de 1804 ? Leur rang dans la nation, leur titre de citoyenne, elles les doivent à vous, mes sœurs en Résistance. » Un hommage juste à toutes les résistantes, à Marcelle Henry et à ses camarades compagnon de la Libération.

Guy Krivopissko,
professeur d'histoire, collaborateur du CDDP du Val-de-Marne,
conservateur du musée de la Résistance nationale.

1. Dossier administratif du personnel de l'administration centrale du Travail et de la Prévoyance sociale, dossier Marcelle Henry, n° 0019770423. Archives du ministère du Travail. Ce dossier, enregistré sous le second prénom de Marcelle Henry (Marie-Louise) n'avait pu être trouvé au moment de la préparation du colloque consacré aux femmes compagnon de la Libération.
2. In Marc-Olivier BARUCH, *Servir l'État français : l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997, p. 110. Même si, de tous les ministères, le plus féminisé était sans doute celui du Travail.
3. Notamment la loi du 10 octobre 1940 relative au travail féminin, réservant aux femmes une place plus que congrue dans les services publics (voir BARUCH, *op. cit.*).
4. Alexandre Parodi, fonctionnaire éminent du Conseil d'État, est conseiller technique au cabinet du ministre du Travail en 1938 et devient l'année suivante directeur général du travail et de la main-d'œuvre. Il est révoqué par Vichy en octobre 1940.
5. Cette hypothèse est confortée depuis peu par des documents remis par la famille de Marcelle Henry au musée de l'Ordre de la Libération. Parmi ceux-ci, l'ouvrage de Marcelle HENRY, *Les Problèmes du chômage*, PUF, « Bibliothèque du Peuple », mars 1942, 64 p.
6. Archives de l'Ordre de la Libération, dossier Marcelle Henry, n° 2237, services homologués du 1^{er} novembre 1943 au 3 juillet 1944).
7. Neuf d'entre eux seront faits, en 1945, compagnon de la Libération.